

## **But fondamental**

Conformité de la paie au moyen de la formation et de la représentation

## **Mission**

Chef de file de la paie au moyen de la représentation et de la formation

## **Vision**

« Les organisations recherchent et valorisent l'expertise des membres de l'Association canadienne de la paie pour être conformes et contribuer à leurs objectifs. »

## **Valeurs**

Communauté, Professionnalisme et Connaissances sûres en conformité de la paie

## **Stratégies**

- Retenir et attirer les membres en leur offrant des services qu'ils apprécient.
- Délivrer une formation professionnelle en paie pour répondre aux exigences de conformité réglementaire et aux objectifs des employeurs et des spécialistes de la paie.
- Gagner de l'influence auprès du patronat, des gouvernements et du milieu académique.
- Rendre plus efficaces nos relations avec les gouvernements fédéral et provinciaux au moyen de la représentation.
- Attirer et retenir du personnel compétent qui est accrédité dans certains domaines d'expertise.
- Attirer et retenir des bénévoles et des spécialistes en la matière dévoués.
- Continuer à bâtir une organisation financièrement solide.

**Objectifs** – en se basant sur son but fondamental, sa mission, sa vision et ses valeurs, l'Association :

- Améliorera la conformité de la paie des employeurs au moyen de la formation et de la représentation.
- Fera reconnaître l'accréditation de Spécialiste en conformité de la paie (S.C.P) comme l'exigence de conformité de la paie pour les spécialistes de la paie, par les employeurs (les professionnels de la comptabilité et des ressources humaines, recruteurs) et le milieu académique.
- Fera reconnaître l'accréditation de Spécialiste en conformité de la paie du Québec (S.C.P.Q) comme l'exigence de conformité de la paie pour les spécialistes de la paie du Québec, par les employeurs (les professionnels de la comptabilité et des ressources humaines, recruteurs) et le milieu académique.
- Fera reconnaître l'accréditation de Gestionnaire accrédité de la paie (G.A.P) comme la base de connaissances pour les gestionnaires de paie, par les employeurs (l'équipe dirigeante, les professionnels de la comptabilité et des ressources humaines, recruteurs) et le milieu académique.
- Étendra le nombre de membres en fournissant des services que les membres apprécient et en augmentant le nombre de professionnels de la paie accrédités.
- Améliorera le profil de la paie auprès des employeurs, des secteurs académiques et gouvernementaux en la positionnant comme une profession basée sur la conformité.
- Positionnera l'Association canadienne de la paie comme la source de connaissances sur la conformité de la paie canadienne.
- Augmentera l'efficacité et l'efficacé des lois, des réglementations et de l'administration fédérales, provinciales et territoriales pour toutes les parties intéressées.
- Développera nos premières ressources (spécialistes en la matière, bénévoles, personnel et finances) d'une manière mutuellement avantageuse.

Le but fondamental, la mission, la vision, les valeurs, les stratégies et les objectifs de l'ACP déterminent toutes ses activités.

## **Parties intéressées**

- Professionnels de la paie –  
Spécialistes en conformité de la paie (10 265) et les  
Gestionnaires de la paie accrédités (3 290), accrédités par  
l'ACP

- Spécialistes de la paie –
  - Fournisseurs de services de paie –
  - Parties intéressées du gouvernement –
  
  - Universités/Collèges –
  - Influenceurs –
  
  - Employeurs –
- Spécialistes de la paie individuels et leurs employeurs  
 Traitement de la paie, logiciels et organisations de publication  
 Ministères en relation avec les taxes gouvernementales, les normes d'emploi et la conformité de la paie  
 Établissements académiques post-secondaire (public et privé)  
 50 % des spécialistes de la paie relèvent de la comptabilité (CPA – [CA, CGA, CMA]); 30 % des ressources humaines (CRHA dans 9 provinces et CHRP, CHRL, CHRE en Ontario)  
 L'ACP représente les intérêts des employés en matière de paie, qu'il s'agisse de membres ou de prospects

Mis à jour en octobre 2017